



SPK PULSE | CHARTE D'ACCESSIBILITÉ

Introduction

Chez SPK Pulse, nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap.

Nos Engagements

- **Accueil et Écoute** : Nous accueillons sans discrimination toute personne en situation de handicap, en écoutant et en prenant en compte ses besoins spécifiques.
- **Accessibilité des Formations** : Nous veillons à ce que nos programmes soient accessibles, en précisant les conditions d'accessibilité pour chaque type de handicap.
- **Adaptation Pédagogique** : Nous adaptons nos méthodes d'enseignement et nos supports pédagogiques pour répondre aux besoins individuels.
- **Sensibilisation de l'Équipe** : Nous formons notre équipe pédagogique, technique et administrative à l'accueil et au soutien des personnes en situation de handicap.

Rôle du Référent Handicap

- **Veille et Ressources** : Identifier et actualiser les ressources nécessaires pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- **Accompagnement Personnalisé** : Accueillir, écouter et évaluer les besoins spécifiques des stagiaires, et les accompagner tout au long de leur parcours de formation.
- **Information et Sensibilisation** : Informer sur l'accessibilité et les ajustements possibles, et sensibiliser sur les questions liées au handicap.
- **Réseau de Partenaires** : Développer un réseau de partenaires pour soutenir l'accès et la réussite des stagiaires en situation de handicap.

Engagement Continu

Nous nous engageons à réviser régulièrement cette charte pour refléter les meilleures pratiques et répondre aux besoins évolutifs de nos stagiaires.



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

Informations Générales

- **Nom de l'établissement** : SPK Pulse
- **Adresse de l'établissement** : 25 rue du Ranzay, 44300 Nantes | 8 rue Ampère, 44240 La Chapelle sur Erdre.
- **Type de bâtiment** : Salles de formation de l'organisme de formation.
- **Responsable de l'accessibilité** : Théo Bachelier
- **Contact** : theo@spk-pulse.fr – 06.04.11.07.59

Accessibilité du Bâtiment

- **Accès principal** :
Locaux Nantes : Portes automatiques et ascenseur.
Locaux La Chapelle sur Erdre : Porte manuelle. Pas d'ascenseur.
- **Signalétique** : Signalétique aux normes.
- **Sanitaires adaptés** : Oui.
- **Stationnement** : Places réservées PSH disponibles.

Accessibilité des Formations

- **Aménagements pédagogiques et matériels** : Sur demande, SPK Pulse adapte l'animation de ses formations (matériel, pédagogie, humain, outils, etc.) selon les besoins et attentes de l'apprenant. Des adaptations déjà référencées sont prêtes. Pour adapter la formation à votre handicap, le référent handicap est la personne à contacter.

Procédures d'accueil des Personnes en Situation de Handicap (PSH)

- **Procédure d'accueil** : Prête.
- **Personnel formé** : Le personnel est sensibilisé. Le personnel sera formé (en cours).

Dispositions prises pour l'accessibilité

- **Travaux réalisés** : Projets pédagogiques et sensibilisation des formateurs (dont diffusion d'outils sur-mesure favorisant l'accessibilité).
- **Projets d'amélioration** : Site internet disponible en audio.

Politique d'Accessibilité

- **Engagements de l'établissement** : SPK Pulse s'engage à proposer à ses apprenants une formation de qualité, immersive, professionnalisante et inclusive. Quel que soit le

handicap de l'apprenant, SPK Pulse mettra en œuvre les moyens nécessaires pour que le PSH ait accès à une formation au moins toute aussi qualitative que n'importe quel autre apprenant, en mobilisant outils, moyens humains et pédagogiques nécessaires à l'atteinte des objectifs du module de formation.

- **Formation du personnel** : Personnel sensibilisé. Formation à venir.

Informations Complémentaires

- **Référent Handicap** : Théo BACHELIER - **Contact** : theo@spk-pulse.fr – 06.04.11.07.59
- **Partenariats** : Liste des partenaires favorisant l'accessibilité des formations disponible sur demande, auprès du référent handicap.